

CONTRIBUTION N° 8 :

SAUVEGARDER LE PETIT PATRIMOINE DANS LE BOURG D'EYSINES = LES PUIITS

En valorisant le patrimoine, nous construisons le cadre de vie quotidien des habitants de la métropole et de la commune d'Eysines.

Après la déclaration de principe, il faut aller plus loin en mettant en place les conditions qui permettront la prise en compte du patrimoine.

EPBE produit une première approche de l'histoire du bourg d'Eysines faite en 2016, par monsieur Denis BOULLANGER, architecte du patrimoine.

Le petit patrimoine est constitué notamment, de puits à eau très nombreux compte tenu de l'histoire rurale : vigneronne et maraichère du bourg.

EPBE, a participé en 2019, en vain, à l'enquête publique car elle avait fait un inventaire, non exhaustif, de 26 puits. Deux puits ont été détruits, lors de construction d'immeubles collectifs en 2018-2019. Le PLU, depuis la 9^{ème} modification de janvier 2020, protège seulement deux puits.

Il y a urgence d'inscrire, plus sérieusement, ce petit patrimoine dans le PLU.

Pièces jointes :

- 1) Etude de monsieur Denis BOULLANGER (Voir contribution n° 9).
- 2) Plan de situations des 26 puits dans le bourg
- 3) Photographies des puits (liste non exhaustive car il existe d'autres puits non visibles de la rue)

Bien à vous Monique GUEDON, Présidente

30/04/2021

Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

Association Loi 1901 n° w332017931 –

13, rue Raoul DEJEAN 33320 EYSINES

sauvonslebourg@gmail.com www.sauvonslebourg.org